

Orientations prioritaires de développement professionnel continu de politique nationale de santé s'adressant à toutes les professions

Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge

Fiche de cadrage n°04

1 Intitulé de l'orientation

4. Amélioration de la prévention, du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge des cancers

2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

Sur le dépistage, trois programmes nationaux de dépistage organisés de cancers ont été mis en place en France : cancer du sein, cancer colorectal et cancer du col de l'utérus. La participation des personnes qui pourraient en bénéficier est jugée insuffisante. Les bénéfices et les risques de ces actions de prévention ne sont pas assez connus et diffusés par les professionnels de santé.

La prise en charge du cancer fait également l'objet d'une stratégie nationale de lutte contre les cancers dont les ambitions sont multiples : Axe 1 : améliorer la prévention et la promotion des facteurs de protection ; Axe 2 : limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ; Axe 3 : lutter contre les cancers de mauvais pronostic ; Axe 4 : s'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Des objectifs ambitieux sont fixés dans la stratégie :

- Réduire de 60 000 par an le nombre de cancers évitables, à horizon 2040 (on l'estime aujourd'hui à environ 153 000 par an) ;
- Réaliser un million de dépistages en plus à horizon 2025, sur le périmètre des dépistages existants (aujourd'hui environ 9 millions de dépistages sont réalisés chaque année) ;
- Réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic (en 2017, 3,8 millions de personnes vivent en France avec un cancer ou en ont guéri) ;
- Améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (en 2016, 7 localisations de cancer présentent un taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %, à cela s'ajoutent les types, sous-types ou stades de cancers ne relevant pas de ces 7 localisations mais dont l'évolution reste très défavorable).

Ces ambitions ont été déclinées et adaptées en ce qui concerne les cancers pédiatriques pour mieux répondre aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes :

- Garantir des prises en charge adaptées et de qualité ;
- Améliorer l'accès des enfants, adolescents et jeunes adultes à l'innovation et à la recherche ;
- l'accompagnement global au-delà des soins liés aux cancers et la continuité de vie pour le patient et ses proches ;

- Mieux préparer, suivre et accompagner les personnes guéries d'un cancer survenu dans l'enfance ou la période

La prise en charge des patients atteints de cancer fait l'objet de régulières évolutions diagnostiques et thérapeutiques. Des besoins très spécifiques, notamment chez l'enfant (0-14 ans), l'adolescent (15-18 ans) et le jeune adulte (18-24 ans), ont émergé, nécessitant la création ou l'évolution de certains métiers. La formation des acteurs de la cancérologie est donc essentielle afin que les malades sur tout le territoire bénéficient de ces progrès.

Si quelques facteurs favorisant le développement du cancer ont été clairement identifiés chez l'adulte (alcool, tabac, produits toxiques, virus, etc.) soulignant l'importance de la prévention et de l'éducation des patients, une cause est très rarement identifiée chez l'enfant ou l'adolescent.

Quel que soit l'âge du patient, la préoccupation des spécialistes est d'optimiser les stratégies thérapeutiques afin de guérir encore plus, tout en œuvrant à réduire au maximum les séquelles du cancer et de ses traitements, via la diffusion des innovations et la désescalade thérapeutique, ainsi que le suivi à long terme des patients après cancer (préservation de la fertilité, réinsertion sociale et le cas échéant professionnelle).

L'ensemble des professionnels de santé (médecins ou non médecins) quel que soit leur lieu d'exercice : sanitaire, médico-social, social, HAD ou domicile, du public ou du privé, dans le cadre d'un travail en équipe médicale et paramédicale, est impliqué dans la prise en charge des cancers. Les représentants des usagers, voire des patients (rôle du patient expert) jouent aussi un rôle clé car en termes de parcours, de prise en compte de la qualité de vie et des symptômes fréquemment associés à un cancer (douleurs, fatigue, dénutrition, détresse psychologique, notamment) le choix du patient, la décision partagée et l'attente du patient, le cas échéant, des aidants familiaux, en termes d'informations sont des éléments fondamentaux à prendre en compte. L'accompagnement social dans les démarches administratives et celles de la vie courante (retour au travail, projets personnels, exercice du droit à l'oubli) doit également être pris en compte, afin de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle après la maladie.

Le DPC des professionnels de santé doit permettre d'accroître leur rôle en matière d'éducation sur les mesures de prévention, l'information éclairée des personnes cibles aux programmes de dépistage et l'amélioration des prises en charge du cancer sur l'ensemble du parcours y compris les soins de support et les soins palliatifs.

3 Périmètre de l'orientation

Thématiques concernées par la présente orientation :

- Facteurs de risque et facteurs de protection :
 - Hiérarchisation des facteurs de risques, facteurs de protection et mesures de prévention (alcool, tabac, conduites alimentaires inadaptées, obésité, vaccins HPV, etc.) pour réduire les risques de cancers ;
 - Information adaptée et éducation du patient.
- Dépistage organisé et dépistage individuel :
 - Renforcement des connaissances sur les dépistages des cancers, organisés et individuels, selon le niveau de risque de chaque personne ;
 - Systématisation du repérage des personnes éligibles et orientation des autres vers d'autres prises en charge ;

- Outillage pour délivrer une information claire et individualisée à chaque usager sur la modalité de dépistage qui lui est recommandée ;
- Eléments et techniques de communication relatifs aux controverses sur l'utilité et les risques des dépistages permettant le dialogue avec le patient tout en respectant son choix.
- Prise en charge des cancers et organisation des parcours (du diagnostic au suivi et à l'après-cancer)
 - Cadre réglementaire ;
 - Plans pluridisciplinaires de prise en charge ;
 - Evolution des prises en charges : thérapies innovantes, perspectives spécifiques aux cancers de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte ;
 - Prise en compte des symptômes fréquemment associés au cancer et développement des soins de support (soutien psychologique, rééducation ...) ;
 - Accompagnement des aidants au sein de l'établissement et préparation du parcours ambulatoire du patient à sa sortie d'hospitalisation ;
 - Savoir reconnaître et prendre en charge les séquelles liées aux traitements et à la maladie cancéreuse.
- Posture professionnelle :
 - Réflexion sur la pratique, les comportements professionnels et leur amélioration pour contribuer à la dynamique de bienveillance.

Attendus pédagogiques :

L'action devra :

- outiller les professionnels par les guides et la documentation de la HAS et de l'INCa ;
- lorsqu'elle aborde la question du dépistage organisé, systématiquement inclure des éléments spécifiques pour lever les freins pour améliorer la participation au dépistage organisé ;
- être centrée sur une population spécifique (enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes âgées...), sur un type de cancer (cancer de mauvais pronostic) ou une situation clinique ;
- être étayée par des cas cliniques notamment à partir de dossiers de cas réels anonymisés apportés par les équipes adulte, adolescent et enfant et du sujet âgé ;
- prévoir une phase d'évaluation des pratiques professionnelles ou de gestion des risques lorsque l'action vise :
 - L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'amélioration ou d'un plan d'actions de la prise en charge des cancers (clinique, thérapeutique, relationnel, éthique) ou ciblé sur un cancer ou une population et la mesurer les résultats ;
 - L'analyse des pratiques existantes en utilisant les méthodes et outils mobilisables (notamment à partir des travaux de l'INCa) pour une prise de décision adaptée aux besoins de soins du patient tout au long de son parcours, qu'il soit adulte, enfant ou adolescent.
- pour les actions relatives aux parcours ou à l'élaboration de plans de prises en charge, mobiliser une même équipe ou des professionnels de santé d'un même territoire (pré-requis à indiquer dans l'action).

Sont exclues :

- les pratiques de soins non conventionnelles
- les actions traitant du cancer sans ciblage sur un type précis de cancer / une population spécifique.

Tous les publics et modes d'exercice